

60e anniversaire du massacre du Pontois commis vers le 31 juillet 1944

Il y a soixante ans succombèrent dans le bois du Pontois, six jeunes hommes, victimes de la barbarie nazie dans des circonstances pas encore entièrement élucidées. Un rappel des faits historiques nous permettra, cependant, de mieux mesurer la portée du sacrifice des martyrs dont nous saluons la mémoire.

Notre pays déclare la guerre à l'ALLEMAGNE hitlérienne le 3 septembre 1939 à la suite de l'invasion nazie en Pologne. Dès 1940, la France est occupée. Refusant la capitulation de Rethondes, le 22 juin 1940, la Résistance se constitue dès l'appel du 18 juin 1940 lancé par Charles DE GAULLE. **Francs-tireurs et partisans** (F.T.P.) et **Forces Françaises de l'Intérieur**, F.F.I., refusant la domination allemande, s'organisent en une armée de la nuit. Ils seront 7000 fin 1940, 30 à 40.000 en 1944 à cause du S.T.O. (Service du Travail Obligatoire) qu'ils refusent.

La Roche-Maurice subit l'occupation allemande dès le 19 juin 1940. Le bois du Pontois abrite deux camps nazis. À l'est, un camp de repos de la Kriegsmarine et à l'ouest un camp d'hébergement de 700 à 800 travailleurs hollandais et belges de l'organisation Todt.

Après le débarquement du 6 juin 1944, les Allemands aux abois se replient vers l'est. La rage au coeur, les nazis multiplient alors les massacres. La division « Das Reich » sème la mort à Tulle et à Oradour Sur Glane (600 victimes) en juin 1944. C'est dans ce climat de sauvagerie que s'inscrit alors le massacre du Pontois dont voici les circonstances.

Harcelés par le réseau « O.R.A. » (Organisation de Résistance Armée - F.F.I et F.T.P. fusionnés dans l'O.R.A.) du lieutenant Noyon de Douarnenez, des soldats d'une division de parachutistes, appartenant au corps d'armée commandée par le général RAMKE, capture le 25 juillet 1944, une douzaine de résistants pour la plupart réfractaires au S.T.O., commandés par l'aspirant Thomas Le Moan de PLOARE. La division RAMKE, stationnée au préventorium de la Clarté à Kerlaz, fait mouvement sur Brest le 26 juillet. Les jeunes ré-

sistants sont internés à Pontanézen et Pontaniou, puis transportés à la caserne Taylor de Landerneau. La compagnie parachutiste allemande les aurait conduit à La Roche-Maurice le 30 juillet. Que se passa-t-il alors ?. Nous ne le savons pas pour l'instant. Une autre piste semble se dessiner qui mettrait en cause le « commando SCHAAD » basé à Landerneau, composé à la fois d'Allemands et de miliciens bretons appartenant à la milice Perrot. Ce commando mène la chasse aux résistants avec acharnement.

Le sergent Herwin Fritz se vanta publiquement d'avoir puni des « terroristes » dans la nuit du 30 au 1^{er} août 1944. Renseignés par un soldat allemand de la Wehrmacht, des Rochois découvrirent les corps après le départ des parachutistes allemands le 10 août 1944. Ainsi, périrent victimes de la barbarie nazie :

- 1- LE MOAN Thomas – Aspirant F.F.I. né le 17.10.1914 à PLOARE, 30 ans.
- 2- BOULIC Joseph – Sergent F.F.I. né le 19.03.1922 à KERLAZ, 22 ans.
- 3- BROUQUEL Joseph, né le 21.12.1918 à KERLAZ, 26 ans.
- 4- STRULLU Alain, né le 16.07.1916 à KERLAZ, 28 ans.
- 5- GUEGUEN Henri, né le 16.02.1915 à PLOARE, 29 ans.
- 6- LUCAS Pierre, né le 29.05.1925 à PLOARE, 19 ans.

D'autres résistants du même réseau, capturés dans les mêmes circonstances, ont disparu. Depuis le 2 août 1944, nul ne sait ce que sont devenus Jacques LE BERRE, Jean CORNIC, François KERGOAT, René LAOUENAN, tous de KERLAZ, Jacques GIACONDI de DOUARNENEZ, et Gabriel Le SIGNE de PLOARE.

Jean-François QUEAU, ouvrier agricole, fut fusillé pour n'avoir pas voulu céder son attelage. Il était natif de PLEYBER-CHRIST.

Des militaires rochois laissèrent aussi leur vie dans ce conflit. Il en est ainsi de :

- L'enseigne de vaisseau Bernard GOERE, fusillé -marin, tué le 30 septembre 1944 à CHERIMONT en Haute-Saône ;
- Le soldat de première classe Yves PERSON, tué à VANNES le 7 juillet 1944 ;
- Le soldat de deuxième classe François LE MOIGNE, tué à VERRIERES-LES-BUISSONS le 25 mai 1940 ;
- Maurice LEOST, fusillé pour faits de résistance le 30 décembre 1942 à l'âge de 19 ans et demi. Nommé sous-lieutenant et chevalier de la légion d'honneur à titre posthume, il incarna par son héroïsme l'abnégation dont firent preuve les patriotes français.



La stèle commémorative située dans le bois du Pontois

Le massacre du bois du Pontois

En complément à l'évocation des circonstances du massacre du Pontois, voici le témoignage de Monsieur **Joseph Abiven**, agriculteur au Pontois, qui a transporté les corps de six suppliciés au cimetière communal.

L'Association « Château et Patrimoine Rochois » remercie Joseph Abiven pour son témoignage émouvant.

Résistants du bois du Pontois

« J'ai été témoin de ces faits. Fin juillet 1944, un soldat allemand nous avait annoncé qu'il y avait un « cimetière de terroristes » dans le bois du Pontois.

« Sitôt leur repli sur Brest début août, nous avons fouillé : les Allemands avaient creusé une vingtaine de casemates toutes recouvertes de troncs d'arbres ; cependant, une casemate avait été remblayée. Là se trouvaient les corps des 6 patriotes, 3 de la commune de KERLAZ, 3 de celle de PLOARE, près de DOUARNENEZ, empilés les uns sur les autres à l'endroit même où a été édifiée la stèle.

« Ils étaient en tenue de travail (bleu de chauffe). La date de leur décès, 31 juillet, est je pense approximative. Ont-ils été tués au Pontois ? Certains Rochois les ont, paraît-il, entendu crier.

« L'exhumation a eu lieu 6 à 7 jours après leur décès. Je les ai transportés en charrette à cheval, enveloppés dans des bâches de camions, au cimetière pour une sépulture provisoire, près du monument aux morts. La population Rochoise était rassemblée au bourg pour accueillir les dépouilles, tandis que flottait sur le vieux château le drapeau tricolore...

« Les journaux ayant cessé de paraître au moment de la débâcle allemande, il a fallu attendre leur réapparition quelques jours plus tard afin d'y faire paraître un communiqué invitant les familles à venir reconnaître les corps. Des morceaux de vêtements ayant été prélevés sur chacun, nous n'avons décelé aucune mutilation sur les corps, pas d'œil arraché ni de trace de balles. Par contre, tous avaient les mains liées derrière le dos avec des fils de fer...

« Ils appartenaient tous les 6 à un réseau de résistance ; l'un d'entre eux avait, paraît-il, lier amitié avec un Alsacien mobilisé dans la Wermacht. Celui-ci les dénonça ; ils étaient tous porteurs d'un demi billets de 5 francs (preuve de leur appartenance aux réseaux).

« Deux mois après le départ de la troupe allemande, une personne âgée, ramassant du bois mort au bois du Pontois, eut la désagréable surprise de découvrir, dans une tranchée, un 7^e cadavre. Celui-ci, un ouvrier agricole de PLEYBER-CHRIST, âgé de 62 ans, avait été réquisitionné avec son attelage pour replier la troupe sur Brest. Ce dernier a été abattu d'une balle dans la tête.

« Je rappelle qu'au bois du Pontois, ces atrocités ont été commises, là où la Kriegsmarine avait édifié des baraquements qui, en ce temps, hébergeaient une partie des marins allemands, des cuirassés basés quelque temps à Brest. »

Joseph ABIVEN